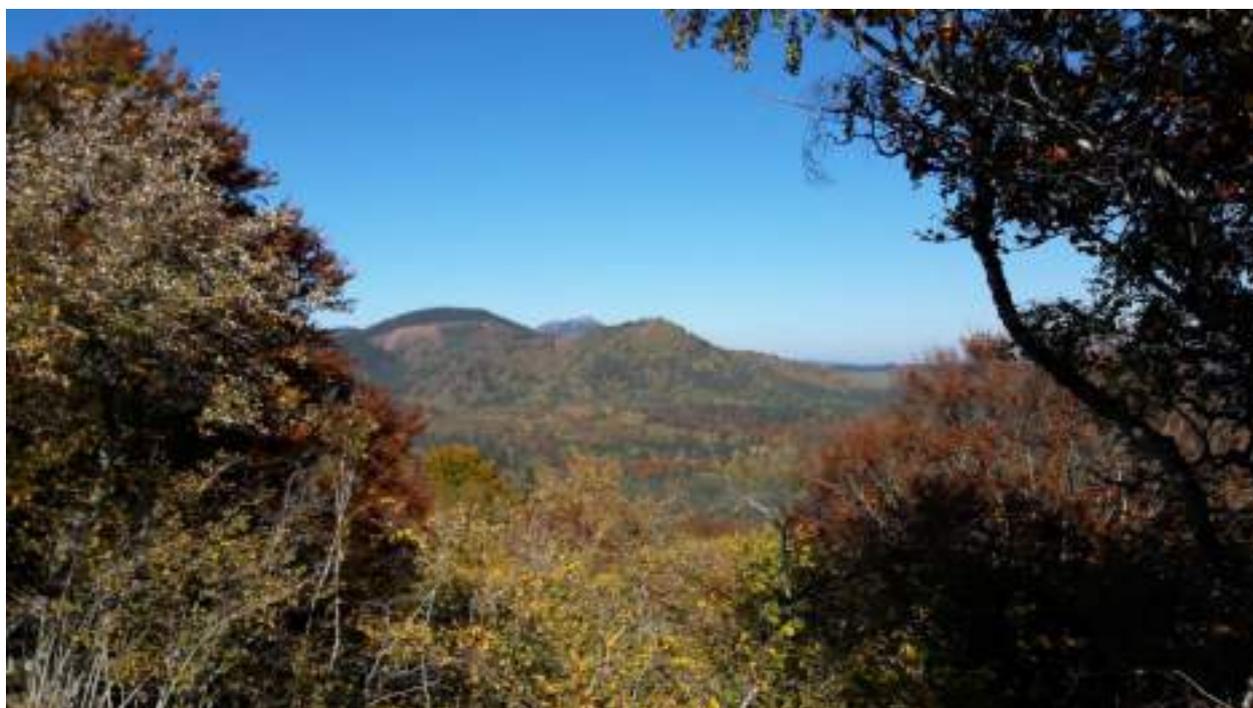




# ACTIONS MENEES SUR LE TERRITOIRE CHAINE DES PUY S FAILLE DE LIMAGNE Rapport d'activités 2018

"Cellule de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion  
Chaîne des Puy s Faille de Limagne"  
et autres services du SM PNRVA



Avec la participation financière de :



Avec la participation technique de :



# SOMMAIRE

<b>1/ Bilan général 2018 des actions mises en œuvre par le SM PNRVA sur le territoire Chaîne des Puys Faille de Limagne : .....</b>	<b>Page 3</b>
<b>2/ Focus sur quelques actions nouvelles développées en 2018 .....</b>	<b>Page 23</b>
2.1. Actions autour des Puys de la Vache et de Lassolas.....	Page 23
2.2 Analyse des potentialités pastorales des Puys de Jumes et Coquille (commune de St Ours les Roches) .....	Page 28
2.3 Synthèse de l'accompagnement pastoral par le SM PNRVA .....	Page 29
2.4 Le réaménagement du Puy de Clersoux .....	Page 30
2.5 Lancement de l'étude de Définition du Bon Etat Ecologique .....	Page 35
 <b>ANNEXES :</b>	
Extraits de la convention d'Objectifs, signée le 1er décembre 2015 .....	Page 36
Rappels sur les actions de mise en valeur paysagère en lien avec une gestion pastorale	Page 39
Rappel sur la gestion des cheminements .....	Page 44

Rappel : le site a été inscrit au Patrimoine Mondial le 2 Juillet 2018 lors de la session du 42<sup>ème</sup> Comité du Patrimoine Mondial au Bahrein.

## 1/ Bilan 2018 des actions mises en œuvre par le SM PNRVA sur le territoire Chaîne des Puys Faille de Limagne

Cellule de suivi PM et autres services (Espaces Programmes EP 1 à 4) - (rappels 2016 et 2017) – GN : Gardes Nature ; AT : Agents techniques

	2016	2017	2018
<b>Cellule de suivi et de mise en œuvre du Plan de gestion PM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (rappels 2015 : mise en place de la cellule de suivi</li> <li>- mise en place du Budget annexe)</li> <li>- <b>Gestion Cellule CDP/FL</b> (suivi agents – entretiens d'évaluations – demandes de financements postes/recherches de financements spécifiques – conventions – bilans- Participation aux réunions de DG et EDT, réunions de représentation de la structure, de coordination avec équipes CD)</li> </ul>	<p><b>Gestion Cellule CDP/FL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- (suivi agents – entretiens d'évaluations – demandes de financements postes/recherches de financements spécifiques – conventions – bilans- Participation aux réunions de DG et EDT, réunions de représentation de la structure, de coordination avec équipes CD)</li> </ul>	<p><b>Gestion Cellule CDP/FL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- (suivi agents – entretiens d'évaluations – demandes de financements postes/recherches de financements spécifiques – conventions – bilans- Participation aux réunions de DG et EDT, réunions de représentation de la structure, de coordination avec équipes CD)</li> </ul>
	<p><b>Puy de Vichatel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien du site</b> par le troupeau mobile gardienné (GN bergère), mise au point d'une méthodologie par sous parcs, présence d'eau et dates de pâturage</li> <li>- <b>Différents travaux avec le LEPA</b> : stage MILOUV (analyse des milieux ouverts et plan de pâturage), chantiers de débroussaillage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien du site</b> par le troupeau mobile gardienné (GN bergère), poursuite de la méthodologie par sous parcs, présence d'eau et dates de pâturage, amélioration conduite de pâturage)</li> <li>- Poursuite ouverture dans les noisetiers sur la lèvre Est, amélioration des accès et des clôtures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien du site</b> par le troupeau mobile gardienné (GN bergère), poursuite de la méthodologie par sous parcs, présence d'eau et dates de pâturage, amélioration conduite de pâturage) – test d'autres types de sous parcs, augmentation de la mise à disposition de l'eau</li> <li>- Poursuite de l'ouverture dans les noisetiers sur la lèvre Est, amélioration des accès et des clôtures</li> </ul>

<b>Travaux de protection et de mise en valeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>et clôtures</li> <li>- Poursuite ouverture dans les noisetiers</li> </ul>		
	<p><b>Chemin des chèvres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien léger</b> sur la partie communale par le SEV (CD63)</li> <li>- <b>Entretien des drains par les GN/AT</b> sur la partie privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien léger</b> sur la partie communale par le SEV (CD63)</li> <li>- <b>Entretien des drains par les GN/AT</b> sur la partie privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien léger</b> sur la partie communale par le SEV (CD63)</li> <li>- <b>Entretien des drains par les GN/AT</b> sur la partie privée et <b>changements de lattes</b> abîmées sur l'escalier</li> </ul>
	<p><b>Puy de Pariou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien</b> des drains</li> <li>- <b>Reprise du fil guide</b> au sommet (réparation et abaissement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dossier technique de travaux</b> pour la lèvre Est et la descente dans le cratère, devis</li> <li>- Suivi et entretien de l'<b>escalier</b> qui accède au sommet</li> <li>- Remplacement de la <b>main courante en bois</b></li> <li>- Remise en état de la <b>1<sup>ère</sup> passerelle</b></li> <li>- Remplacement de <b>5 ml de corde</b> « main courante »</li> <li>- Entretien des <b>marches et des renvois d'eau</b> dans la descente du cratère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi de l'étude paysagère et technique</b> (CD63/paysagiste)</li> <li>- <b>Entretien des marches et des renvois d'eau</b> dans la descente du cratère</li> <li>- <b>Entretien de tous les drains</b> (dont un chantier participatif d'entretien (avec des associations sportives))</li> <li>- <b>Suivi du fil-guide</b></li> </ul>
	<p><b>Puy de Combegrasse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réunions avec les agriculteurs</b> pour amélioration pastorale</li> <li>- Mise en place de <b>clôtures</b> (GN/AT/LPA) pour sous parcs</li> <li>- Réalisation de <b>semis</b> (espèces adaptées)</li> <li>- Réalisation de la <b>Notice d'incidence</b> N2000 pour le stationnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réalisation de sous-parcs à ovins</b> dans l'estive de Mr Chandèze (500mlde clôture) avec 2 Lycées agricoles</li> <li>- <b>Création de deux chicanes</b></li> <li>- Installation d'un dispositif d'ouverture (pour le passage d'un tracteur)</li> <li>- Mise en place d'un <b>fil guide</b>.</li> <li>- <b>Suivi photo</b> reprise flore</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Petit entretien courant</b> des aménagements réalisés par le Parc (portillon, chicanes, fil guide remplacé, suivi des clôtures).</li> <li>- <b>Suivi photo reprise flore</b></li> </ul>
	<p><b>Puys de Jumes et Coquille :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien des drains</b> dont une session dans le cadre <b>d'un atelier participatif</b> organisé avec la Société des Eaux de Volvic</li> </ul>	<p><b>Entretien des renvois d'eau</b> (chantiers participatifs):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au printemps : agent Parc --&gt; Garde Nature (GN) + organisateurs bénévoles</li> </ul>	<p><b>Entretien des renvois d'eau</b> (chantiers participatifs):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au printemps : agent Parc --&gt; Garde Nature (GN) + organisateurs bénévoles de</li> </ul>

		<p>de manifestations sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'automne ; lors d'une journée participative organisée avec la Société des Eaux de Volvic à destination de son personnel et de ses associations partenaires + (GN)</li> </ul>	<p>manifestations sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'automne ; lors d'une journée participative organisée avec la Société des Eaux de Volvic à destination de son personnel et de ses associations partenaires + (GN)</li> </ul> <p><b>Etude sur les potentialités pastorales</b> des 2 Puits (Bergère technicienne du LPA/Parc)</p> <p><b>Suivi du projet de reprise des cheminements et mise en valeur paysagère (CD63)</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Puits de la Vache/Lassolas/Mey /Pourcharet</b> Début de réflexion et travail avec CD63 et YM pour définir les secteurs à enjeux et les actions à mener dès 2017 (analyse pastorale, zones fragiles, foncier, fréquentation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite réflexion en lien avec l'estive de Recoleine</b>, définition des secteurs d'intervention pour maintien ou développement d'une pression pastorale, en lien avec le paysage et la biodiversité (travail avec Bergère/technicienne et GN)</li> <li>- <b>Programme d'actions défini</b></li> <li>- Réalisation d'un <b>escalier en bois</b> sur la montée du <b>puy de Lassolas</b>, mise en place d'un soutènement</li> <li>- Elagage des épicéas (<b>estive du puy de Lassolas</b>, branches basses) : chantier commun Parc/éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Elaboration de la convention avec l'association des Puits de la Vache et la Mey</b> (signature en 2019)</li> <li>- <b>Mise en place du troupeau mobile aux pieds des Puits de la vache et Lassolas</b> (préparation, élagage, clôture semies-mobiles, présence du troupeau pendant 3 semaines et analyse)</li> <li>- <b>Accompagnement estive de Recoleine pour la réalisation d'un dossier de demande de subventions</b> auprès de la Fondation et du CD63 (parcs de tri ovins et contention bovins, girobroyage, coupes arbres et branches en lien avec services de l'Etat)</li> <li>- <b>Elagage des épicéas (estive du puy de Lassolas</b>, branches basses) dans le cadre des MAE : chantier commun Parc/éleveurs</li> <li>- <b>Mise en place de MAE</b> ovines et bovines (EP2)</li> </ul>
	<p><b>Pied du Puy de Côme et Pied du Grand Sault</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réouverture de l'estive du Grand Sault avec l'abattage de 250 noisetiers (avec LPA Montmorillon) ; Broyage des noisetiers avec broyeur et tracteur du CD63 ; valorisation du broyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite de l'accompagnement des ASL1 et 2</b> (participation aux AG, demande de subventions pour l'étude d'impact ASL1, suivi des zones réouvertes...)</li> <li>- <b>Réalisation étude Flore suivi n+2 du puy de</b></li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>(entretien de chemin 30 m<sup>3</sup>). Elagage et entretien du sentier de randonnée GR4 et GR441 et réouverture paysagère de l'estive de la Chabanne (coupe de noisetiers avec agent du CD63).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Côte</b> (pied et sommet) <b>Suivi de l'étude paysagère et technique</b> (CD63/paysagiste)</li> </ul>
	<b>Puy de Clersoux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Dossiers de demandes d'autorisations (site classé, Natura 2000) et de subvention</b> : déposés au printemps, obtenus fin d'automne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Travaux pour la réhabilitation et la mise en valeur :</b> <b>Marchés publics, organisation des chantiers</b> (aide ponctuelle des agents de la commune d'Orcines) <b>réalisation des travaux (entreprises extérieures</b> pour le transport, le retalutage <b>et agents Parc</b> pour la reprise des cheminements d'accès, les tressages, les toilages, la mise en place de boudins coco, d'embranchements, de piquets mise en défens, etc... pour un total de 150 jours agents et un montant de <b>59 115.61€ HT</b>)</li> <li>Mise en place d'un <b>écocompteur</b> et de la <b>signalétique</b> complémentaire</li> </ul>
	<b>Puy des Gouttes</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Coupe et évacuation de pins</b> (dans le cadre des MAE) : chantier commun Parc/éleveurs</li> </ul>
<b>Entretien courant des chemins sur les Puy</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>réalisation de travaux en interne et entretiens :</b>  * entretiens renvois d'eau (Chemin des chèvres, du renard, Goules Sarcoui, Jumes et Coquille, Pariou, Vichatel, La Vache et lassolas)  * Puy de Vichatel (ouverture dans noisetières), Puy de Pariou (reprise fil guide), création escalier bas P. de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>réalisation de travaux en interne et entretiens :</b>  * entretiens renvois d'eau (Chemin des chèvres, du renard, Goules Sarcoui, Jumes et Coquille, Pariou, Vichatel, La Vache et Lassolas, Combegrasse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>réalisation de travaux en interne et entretiens :</b>  - Chemin des Chèvres - Chemin du Renard (Volvic) - Puy des Goules et Sarcoui - Puy de Jumes &amp; Coquille - Puy de Pariou - Puy de Vichatel - Puy de la Vache et Lassolas</li> <li><b>Travaux exceptionnels</b> pour dégager les</li> </ul>

	Vache et fil guide Puy de Lassolas, +mise en défens falaise et grotte du Puy de Sarcoui, poursuite mise en place fil guide au sommet PDD, reprise tressage au Puy des Goules, réalisation de clôtures pour le Puy Combegrasse, exclos et réouverture pastorale ponctuelle à Chabanne Vieille		chemins d'accès à ces Puys suite aux chutes de branches et d'arbres (tempête de neige fin Octobre) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Puys de Jumes et Coquille</li> <li>- Puys des Goules &amp; Sarcouy</li> <li>- Puy des Gouttes</li> <li>- Puy de Pariou</li> <li>- Puy de Vichatel</li> <li>- Puys de la Vache &amp; de Lassolas</li> </ul>
<b>Nettoyage de sites</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Veille</b> sur l'ensemble du périmètre Patrimoine Mondial pour les dépôts sauvages</li> <li>- <b>Participation au montage de l'opération sur les dépôts sauvages</b> en lien avec le cD63 (repérage, réflexions sur les typologies, sur le nettoyage et les accès...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Veille</b> sur l'ensemble du périmètre Patrimoine Mondial pour les dépôts sauvages</li> <li>- <b>Participation au montage de l'opération sur les dépôts sauvages</b> en lien avec le cD63 (repérage, réflexions sur les typologies, sur le nettoyage et les accès...) : arrêt en Juin 2017</li> <li>- <b>Lien communes/services de l'Etat</b> pour sites de décharges sauvages actives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Veille</b> sur l'ensemble du périmètre Patrimoine Mondial pour les dépôts sauvages</li> <li>- <b>Lien communes/services de l'Etat</b> pour sites de décharges sauvages actives</li> </ul>
<b>Écocompteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des écocompteurs, relevés et entretien</li> <li>- Lien avec Service tourisme CD63 pour plateforme commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des écocompteurs, relevés et entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des écocompteurs, relevés et entretien (dont remplacement d'un) ; écocompteur supplémentaire au Puy de Clersoux</li> </ul>
<b>Surveillance, veille sur infractions vis-à-vis de la nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tournées sur les communes PM</b>, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi (envoyées aux communes tous les trimestres) – territoire découpé en mailles (1,5x1,5 km) pour améliorer les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tournées sur les communes PM</b>, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi– territoire découpé en mailles (1,5x1,5 km) pour améliorer les passages, cartographie correspondante- lien avec délégués Parc (par commune) permettant un meilleur retour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tournées sur les communes PM</b>, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi–territoire découpé en mailles (1,5x1,5 km) pour améliorer les passages, cartographie correspondante- lien avec délégués Parc (par commune) permettant un meilleur retour</li> </ul>

	<p>passages, cartographie correspondante- lien avec délégués Parc (par commune) permettant un meilleur retour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tournées <b>avec ONCFS Surveillance sur les sites fréquentés</b>,</li> <li>- <b>Surveillance en soirée jusqu'à 21h30 en période estivale</b> avec des résultats probants (intervention en amont des problématiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournées <b>avec ONCFS Surveillance sur les sites fréquentés</b>,</li> <li>- <b>Surveillance en soirée jusqu'à 21h30 en période estivale</b> avec des résultats probants (intervention en amont des problématiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournées <b>avec l'ONCFS Surveillance sur les sites fréquentés</b>,</li> </ul>
<b>Protocole pour la circulation motorisée et l'application sur le terrain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion pour <b>opération coup de poing</b> à monter en 2017 (circulation motorisées et autres infractions/incivilités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération « coup de poing » orchestrée par les services de l'Etat (Juin 2017),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération « coup de poing » orchestrée par les services de l'Etat (Septembre 2018), Programme d'actions commun élaboré pour 2019 (dont mise à jour d'arrêtés)</li> </ul>
<b>Circulation motorisée terrain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Surveillance, tournées ONCFS</b>, verbalisation sur l'ensemble du PM (bonne coordination -20j de surveillance pour l'équipe GN avec ONCFS)</li> <li>- <b>Accompagnement des communes</b> : quasi aucune sollicitation de communes, pas d'accompagnement (redevenir pro-actif en 2017)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Surveillance, tournées ONCFS</b>, verbalisation sur l'ensemble du PM (bonne coordination -20j de surveillance pour l'équipe GN avec ONCFS)</li> <li>- <b>Accompagnement des communes</b> : aucune sollicitation, pas d'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Surveillance, tournées ONCFS</b>, verbalisation sur l'ensemble du PM (bonne coordination -16j de surveillance pour l'équipe GN avec ONCFS)</li> <li>- <b>Accompagnement des communes</b> : très peu de sollicitation, et d'accompagnement (Chanonat, St Ours...) ; stagiaire DDT/PNRVA en 2019 sur ce sujet</li> <li>- <b>2 PV dressés, 2 aboutissements de jugement</b> avec dommages et intérêts</li> </ul>
<b>Manifestations sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avis, suivi, veille</b> sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture (gros travail de suivi amont et aval, synthèse : 66 manifs déclarées)</li> <li>- <b>Suivi des Manif partenaires</b> (lien EP1)</li> <li>- <b>Mise en place d'une charte de gestion des manifestations sportives</b> :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avis, suivi, veille</b> sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture (gros travail de suivi amont et aval, synthèse : 96 manifs déclarées, augmentation très forte !)</li> <li>- <b>Suivi des Manif partenaires</b> (lien EP1)</li> <li>- <b>Mise en place des</b> d'outils d'accompagnement sur Google (Google drive, Google agenda)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avis, suivi, veille</b> sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture (gros travail de suivi amont et aval avec les organisateurs et l'Etat pour des échanges d'informations et corrections d'itinéraires si besoin ; maintien du nombre de manifestations : 96)</li> <li>- <b>Suivi des Manif partenaires</b> (lien EP1)</li> </ul>

	stagiaire, réunions et ateliers avec les organisateurs, cartographie exhaustive et création d'outils d'accompagnement)		
<b>Stations de pleine Nature</b>	- Echanges avec la communauté de communes <b>Volvic Sources et Volcans</b> sur la mise en place d'un réseau de 500km de chemins balisés VTT et pédestres (réunions, cartographie, échanges d'informations diverses).		- Echanges sur le projet de <b>Centre de loisirs verts à St Genès Champanelle</b> - Lien avec le projet d' <b>Espace Trail à Volvic</b>
<b>Dômes Union</b>	- Signature de la convention - Suivi (réunions) - Projet sur Clersoux	- Travail sur l'accréditation (réunions sur le protocole et écriture du contenu de la formation) - Projet Clersoux, dossier technique Pariou (reprise des cheminements) élaboré	- <b>Réalisation des travaux sur le Puy de Clersoux</b> - Participation aux <b>réunions avec la mairie d'Orcines pour la gestion de la fréquentation et l'entretien des chemins</b> suite à la chute d'arbres et branches (épisodes neigeux Octobre) - <b>Suivi de l'étude paysagère et technique</b> (CD63/paysagiste)
<b>Cabane des bergers Orcines</b>	- Montage du dossier bilan pour versement des aides - Organisation de l'accueil presse pour la fin des travaux		
<b>MAET (estives Puy des Gouttes, Orcines, Montmeyre, Recoleine, Vichatel) (EP2)</b>	- Suivi (cellule de suivi et EP2) - Animation pour la mise en œuvre de MAEC (cellule de suivi et EP2) : animation collective et individuelle. 3 MAEC contractualisées sur	- Suivi (cellule de suivi et EP2) - Suivi des 3 MAEC contractualisées en 2016 et échange avec l'autorité de gestion pour l'ouverture de la contractualisation 2018	- Suivi (cellule de suivi et EP2) - Ouverture contractualisation 2018 :3 estives engagées (dispositif permettant de de poursuivre les MAEt de 2013 arrivant à

	estives collectives.		échéance). Réalisation d'opérations collectives de maintien/réouverture des milieux. (Orcines, Recoleine, Fontêtes)
<b>Suivi estives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>suivi et aide technique des activités pastorales</b> : accompagnement des nouveaux bergers de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000)</li> <li>- Organisation <b>d'1 journée « pastoralisme »</b> pour le grand public (atelier participatif)</li> <li>- <b>Echange avec les autres estives</b> réalisé grâce aux MAEC, à poursuivre</li> <li>- <b>GN bergère</b> autonome sur Vichatel/Montlosier,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>suivi et aide technique des activités pastorales</b> : accompagnement des nouveaux bergers de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000)</li> <li>- Organisation <b>d'1 journée « pastoralisme »</b> pour le grand public (atelier participatif) et d'animations « pastoralisme » estivale</li> <li>- <b>Echange avec les autres estives</b></li> <li>- <b>Bergère/technicienne</b> pour gardiennage du troupeau mobile et accompagnement de nouveaux sites (topofaciès, analyse pastorale et animation /estive Recoleine),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>suivi et aide technique des activités pastorales</b> : accompagnement des nouveaux bergers de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000) ; nouvel arrêté municipal et pose de panneaux par le CD élaborés conjointement</li> <li>- Organisation <b>d'1 journée « pastoralisme »</b> pour le grand public (atelier participatif) et d'animations « pastoralisme » estivale</li> <li>- <b>Echange avec les autres estives</b></li> <li>- <b>Bergère/technicienne</b> pour gardiennage du troupeau mobile et accompagnement de nouveaux sites (topofaciès, analyse pastorale Puy de Jumes et Coquille)</li> <li>- <b>Amélioration des surfaces pastorales</b> : coupes de petits ligneux ou de branches (Puy des Gouttes, de Lassolas), coupes de noisetiers (Vichatel), par les équipes Parc en lien avec les éleveurs</li> </ul>
<b>Convention LPA de Rochefort M. sur Vichatel (pâturage)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien du <b>troupeau mobile gardienné, GN bergère de 6 mois</b> (Vichatel/Montlosier, + Puy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien du <b>troupeau mobile gardienné, bergère de 6 mois</b> (Vichatel/Montlosier, + Puy de Jussat) et troupeau du LEPA – lien EP2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Elaboration d'une nouvelle convention cadre à 3 ans</b></li> <li>- <b>maintien du troupeau mobile gardienné,</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de Jussat) et troupeau du LEPA – lien EP2</li> <li>- <b>réalisation de méthodologie de pâturage</b> pour ces sites et pour les sites en phase de reconquête par des ligneux en sites fragiles</li> <li>- recherche d'autres sites et partenaires infructueuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- obtention de financements auprès de la Fondation pour poursuite du troupeau mobile (pour le LPA)</li> <li>- Définition d'un « <b>projet écopastoral de territoire</b> »,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Bergère de 6 mois</b> (Vichatel/Montlosier, + Puy La Vache et Lassolas) et troupeau du LEPA – lien EP2</li> <li>- analyse des <b>potentialités pastorales des Puy de Jumes et Coquille</b> (bergère technicienne)</li> </ul>
<b>ASL Ceysnat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des PSG sur les 2 ASL (en lien avec le CRPF)</li> <li>- Montage du dossier pour ASL1 pour recherches de financements concernant l'étude d'impact et le début de travaux ; lien avec le terrain</li> <li>- Réflexions sur ASL2 secteur Chabanne Vieille et Côme, attente du résultat des études floristiques et tenues des sols</li> <li>- Détournement ponctuel du GR 4 et 441 sur l'estive de l'ASL 2 pour permettre le pâturage des vaches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du dossier pour ASL1 pour recherches de financements concernant l'étude d'impact et le début de travaux ; lien avec le terrain, avec la Chambre d'agriculture, réalisation devis (en lien avec EP2)</li> <li>- Travaux de réouverture dans les noisetières (ASL1 et 2) en lien avec LPA et CD63</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite de l'accompagnement des ASL1 et 2</b> (participation aux AG, demande de subventions pour l'étude d'impact ASL1, suivi des zones réouvertes...)</li> <li>- <b>Réalisation étude Flore suivi n+2 du puy de Côme</b> (pied et sommet)</li> </ul>
<b>Estive de Recoleine, secteurs Puy de la Vache et Lassolas</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Analyse du site et de son potentiel pastoral</b> pour amélioration paysagère, topofaciès</li> <li>- Animation auprès de l'estive de Recoleine pour analyser les besoins pastoraux de maintien et développement de l'estive (et de son Syndicat), <b>montage du dossier correspondant</b>,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accompagnement estive de Recoleine pour la réalisation d'un dossier de demande de subventions</b> auprès de la Fondation et du CD63 (parcs de tri ovins et contention bovins, girobroyage, coupes arbres et branches en lien avec services de l'Etat)</li> <li>- <b>Elagage des épicéas (estive du puy de Lassolas, branches basses)</b> dans le cadre des MAE : chantier commun Parc/éleveurs</li> <li>- <b>Mise en place de MAE</b> ovines et bovines (EP2)</li> </ul>
<b>Equipements estives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance franchissements estives,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance franchissements estives,</li> </ul>

	franchissements estives, démontage au besoin	démontage au besoin	démontage au besoin
<b>Soutien de la filière ovine</b>			- début d'une action de <b>développement de la filière ovine sur le territoire nord du Parc</b> (stagiaire et chargée de mission, EP1), animation d'un groupe de travail avec des éleveurs et chercheurs, proposition de pistes d'actions
<b>Sensibilisation des scolaires (EP4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'<b>échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise</b>, entrée EDD dont alimentation, géoscience, mobilité et solidarité : <b>18 classes</b> sur l'année-financement Clermont-Communauté <b>(EP4)</b></li> <li>- Animations classes de lycées d'enseignement général et agricoles, étudiants de facultés...<b>(EP4)</b></li> <li>- <b>Musette nature sur sentier de Vichatel</b> pour environ 6 classes <b>(EP4)</b></li> <li>- Préparation de projets pour les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) au niveau des collèges (mise à disposition de ressources) – <b>(EP4)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'<b>échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise</b>, entrée EDD dont alimentation, géoscience, mobilité et solidarité : <b>18 classes</b> sur l'année-financement Clermont-Communauté (EP4) dont 2 classes de collège.</li> <li>- La dimension de la continuité territoriale entre la ville et la campagne est intégrée désormais au projet. En référence à cela, le titre de l'opération a évolué à la rentrée 2018 vers Métropolitains en herbe.</li> <li>- Présentations Parc à des classes de lycées d'enseignement général et agricoles, étudiants de facultés et quelques fois animations terrain autour de Montlosier...<b>(EP4)</b></li> <li>- <b>Implication dans préparation</b> à la journée d'accueil des classes du 17 octobre (2 réunions) et <b>organisation pour mise à disposition du site de Montlosier (EP4, cellule Chaîne des Puys et fonctions support)</b></li> <li>- <b>Musette nature sur sentier de Vichatel</b> pour environ <b>30 utilisations</b> (scolaires et visiteurs) d'une demi-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de <b>Métropolitains en herbe auprès des établissements scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise</b>, entrée EDD dont alimentation, géosciences, mobilité, biodiversité... 18 classes sur l'année scolaire -financement Clermont-Auvergne Métropole (EP4) dont 4 classes de collège.</li> </ul> <p>La dimension de la continuité et des solidarités territoriales est intégrée au projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations des missions du PNR des Volcans à des classes de lycées d'enseignement général et agricoles, étudiants de facultés (terrain sur Montlosier ou salle)...<b>(EP4)</b></li> <li>- <b>Musette nature sur sentier de Vichatel</b> : environ 50 utilisations, public scolaire et familial tout confondu</li> </ul>

		journée chacune (EP4)	
<b>Convention aggro porte</b>	- Suivi et lien avec convention PM	- Suivi et lien avec convention PM	- Suivi et lien avec convention PM
<b>Animations estivales (lien avec candidature)</b>	- Participation des GN pour des animations sur la gestion du site	- Participation des GN pour des animations sur la gestion du site	- Participation des GN pour des animations sur la gestion du site
<b>Ateliers pédagogiques Montlosier (EP4)</b>	- Accueil ponctuel de classes et groupes d'animateurs en formation (EP4) - Finalisation des fiches d'activités des ateliers pour 2017 (EP4)	- Accueil ponctuel de classes et d'animateurs ou enseignants pour présentation d'outils pédagogiques (EP4) - Prêts d'outils pédagogiques (EP4)	- <b>Ateliers pédagogiques</b> : écriture des fiches pédagogiques par un prestataire, phase de test et finalisation par un graphiste à moyen terme (thème voyage dans le temps, eau et milieux aquatiques et biodiversité) - Prêts d'outils et ressources pédagogiques (EP4)
<b>Schéma d'Interprétation des Patrimoines (eP4)</b>	- Programmation <b>culturelle Veilles et veillées archéologiques</b> avec animations archéologie, journée d'information sur la présence <b>de vestiges pour des forestiers</b> et une <b>résidence d'artistes sur l'histoire des lieux</b> avec production d'un spectacle (Ceyssat). ( <i>La journée d'information a eu comme suite un contact entre l'association locale de gestion du Grand Sault et le conservateur archéologue de la DRAC, concernant le projet d'exploitation forestière du site.</i> ) (EP4) - Des habitants et élus de Ceyssat, Mazayes, Olby, Orcines et St-Genès ont été impliqués dans la résidence d'artistes. (EP4)	- Exposition à Montlosier « Voyage dans le Parc » <b>groupe de travail 40 ans</b> - Atelier Carte postale à Montlosier (EP4) - Programmation culturelle 40 ans Parc avec animations sur un après-midi et soirée à la maison de site du Puy de Dôme -Bistrot spécial 40 ans ( <b>groupe projet transversal</b> ) - 2 Ateliers <b>Carnet de voyage</b> (St-Pierre Roche et St-Genès-Champanelle avec des habitants- Sur chaque lieu : une sortie terrain ½ journée et 2 séances encadrées par une illustratrice (3 autres lieux sur le Parc). Résultat : un carnet de voyage Habitants présenté au RDV du Carnet de voyage (EP4)  <a href="https://www.parcdesvolcans40ans.com/carnet-collectif-en-ateliers">https://www.parcdesvolcans40ans.com/carnet-collectif-en-ateliers</a>	- Préparation <b>d'un projet autour du patrimoine volcanique pour 2019-2020</b> (rencontre partenaires et mise en place de 2 groupes habitants. - Expositions temporaires à la Maison du parc : du 1er avril au 31 mai 2018-Carnet des habitants, du 9 juin au 23 septembre-Autour des, du 3 octobre au 3 novembre-Marchands de toile

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien en communication à des manifestations découverte se déroulant en secteur Monts-Dômes (6) - <b>EP4</b></li> <li>- Séquence de tournage du film « Au cœur du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne » avec Thierry Courtadon (œuvres monumentales) – <b>Communication et EP4</b></li> <li>- Communication sur VVX – <b>maison du Parc</b></li> </ul>	
<b>Formation A Distance des prestataires touristiques et personnels d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formation à la gestion des inscriptions</b> sur Agora learning</li> <li>- <b>Lancement de la formation en Mai 2016</b> auprès des <b>personnels d'accueil des OT et sites muséographiques</b> : 61 personnes inscrites, 43 attestations de fin de formation au 31/12/2016</li> <li>- D'autres personnes se sont également inscrits (CRDTA, Communautés de communes, élu, hébergeur, Dômes Union...)</li> <li>- <b>Poursuite en 2017 auprès des hébergeurs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite de la formation</b> (jusqu'en Juin car après arrêt de la plateforme de la Région) 70 personnes formées au total sur 87 inscrits.</li> <li>- Début de mise en place <b>d'une nouvelle Plateforme Parc</b> opérationnelle début 2018 (relance pour OT restants et hébergeurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme Parc opérationnelle en début d'année, <b>poursuite de la formation des agents en situation d'accueil touristique</b> (depuis 2016, <b>121</b> inscrits et <b>89</b> attestations, et en 2018, 31 inscrits et 17 attestations)</li> </ul>
<b>Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présence sur et autour des zones touristiques pour sensibiliser et renseigner les usagers</b> de la Chaîne des Puys (Puy, parkings) ; <b>lien avec les services civiques du CD63.</b></li> <li>- Réalisation de plusieurs <b>animations grand public</b> en partenariat avec le CD 63 sur <b>les estives et la forêt</b> en CDP faille de Limagne.</li> <li>- <b>Atelier de découverte du pastoralisme</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présence sur et autour des zones touristiques pour sensibiliser et renseigner les usagers</b> de la Chaîne des Puys (Puy, parkings) <b>lien avec les services civiques du CD63.</b></li> <li>- Réalisation de plusieurs <b>animations grand public</b> en partenariat avec le CD 63 sur <b>les estives et la forêt</b> en CDP faille de Limagne.</li> <li>- <b>Atelier de découverte du pastoralisme</b></li> <li>- <b>Animations forêt</b> pour îlots de sénescence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présence sur et autour des zones touristiques pour sensibiliser et renseigner les usagers</b> de la Chaîne des Puys (Puy, parkings)</li> <li>- Réalisation de plusieurs <b>animations grand public</b> en partenariat avec le CD 63 sur <b>les estives et la forêt</b> en CDP faille de Limagne.</li> <li>- <b>Atelier de découverte du pastoralisme</b></li> <li>- <b>Animations forêt</b> « vis ma vie de bucheron » avec Fibois AURA</li> <li>- <b>Ateliers participatifs d'entretien des</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Animations forêt</b> pour les partenaires de la Sté des Eaux de Volvic dans le cadre d'une journée participative (chantiers et animation).</li> <li>- <b>Atelier participatif d'entretien des cheminements</b> avec la Sté des Eaux de Volvic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Atelier participatif d'entretien des cheminements</b> avec la Sté des Eaux de Volvic</li> <li>- <b>Réunion d'information Loup</b></li> </ul>	<p><b>cheminements</b> avec la Sté des Eaux de Volvic, avec des associations de manifestations sportives</p>
<b>Animation/formation pour personnel structures touristiques et partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Participation aux formations</b> agents saisonniers,</li> <li>- Formation agents OGS et Vulcania</li> <li>- Eductour pour <b>OT du secteur</b> (participation)</li> <li>- Intervention auprès des différentes structures partenaires les actions et enjeux du parc (CD63, Lycées agricoles et forestiers, universités, etc.)</li> <li>- Participation à un <b>colloque du réseau ECOFOR</b> sur les usages en forêt.</li> <li>- Intervention dans le cadre de <b>formations pour les agents des services des routes</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 journées d'Eductour pour les OT, les campings du secteur</li> <li>- Intervention auprès des structures partenaires (Lycées agricoles, BPJEPS CPIE Clermont-Dômes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 journée pour les OT, les campings du secteur distribution documentation Unesco</li> <li>- Intervention auprès des structures partenaires (Lycées agricoles, BPJEPS CPIE Clermont-Dômes)</li> </ul>
<b>OGS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à l'<b>animation des ateliers</b></li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide technique sur les aménagements,</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide montée des brebis, pose filets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide montée des brebis, pose filets mobiles,</li> </ul>

	<b>troupeau au sommet, lien</b>	mobiles, Suivi troupeau au sommet	Suivi et tri troupeau au sommet
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Conciliation au sommet, surveillance</b> (dont manifs),</li> <li>- <b>lien parapentistes</b></li> <li>- <b>Information régulière dans les 3 structures d'accueil</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conciliation au sommet, surveillance (dont manifs)</li> <li>- lien parapentistes</li> <li>- Information régulière dans les 3 structures d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conciliation au sommet, surveillance (dont manifs)</li> <li>- lien parapentistes</li> <li>- Information régulière dans les 3 structures d'accueil</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Poursuite travaux de jalonnement au sommet</b>, chantier commun Parc/SEV/équipe Gd Site</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>nettoyage du site</b> (déchets épars, reste de chantiers, balisage...)</li> </ul>		
<b>Parcelles Montlosier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Troupeau mobile gardienné</b> (lien EP2)</li> <li>- Aménagement pour <b>traversée de la route</b> (chemin le long de la route + panneaux signalisation routière)</li> <li>- Repérage du <b>bornage des parcelles</b> pour gestion forestière, marquage de l'îlot de sénescence</li> <li>- Mise en pace avec l'ai du SMVVA d'un <b>protocole de suivi sur l'inondation des prairies</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Troupeau mobile gardienné</b> (lien EP2)</li> <li>- Réflexion pour équipements des parcelles (parc de tri/pédiluve)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Troupeau mobile gardienné</b> (lien EP2)</li> <li>- <b>première exploitation forestière des forêts du SM PNRVA</b> sur une surface d'environ 17ha (<b>abattage et un débusquage traditionnel</b> ; 3 attelages, 6 chevaux et 4 bûcherons ont exploité un peu plus de 500m3 de bois sur une période de six semaines entre les mois de septembre et octobre ; travail amont préparatoire : martelage, marquage îlot de sénescence et réouverture/élagage des pistes d'exploitation) – lien avec EP2</li> </ul>

<b>Suivi exploitation forêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'îlots de sénescence</b> dans les PA ou PSG : St Genès Champanelle, Pulvérières, St Ours les Roches...</li> <li>- <b>suivi des coupes non autorisées</b> sur l'ensemble du site classé, lien avec DREAL et DDT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi des îlots de sénescence</b> dans les PA ou PSG : St Genès Champanelle, St Ours les Roches...</li> <li>- <b>suivi des coupes non autorisées</b> sur l'ensemble du site classé, lien avec DREAL et DDT</li> <li>- participation au <b>Comité de Massif</b> suivi projet <b>METIS</b></li> <li>- suivi projet exploitation forestière <b>Puy de Chaumont</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi des îlots de sénescence</b> dans les PA ou PSG : St Genès Champanelle, St Ours les Roches... - lien avec EP2</li> <li>- <b>suivi des coupes non autorisées</b> sur l'ensemble du site classé, lien avec la DREAL et la DDT</li> <li>- suivi projet <b>METIS</b></li> <li>- suivi projet exploitation forestière <b>Puy de Chaumont</b></li> <li>- suivi démarrage <b>étude Puy de la Rodde, Combegrasse, Charmont</b></li> <li>- <b>avis sur PSG passés en CDNPS</b> (PSG de de Larouzière)</li> <li>- <b>accompagnement association du Puy de Dôme</b> sur l'exploitation d'une partie de leurs parcelles (aide au martelage, sensibilisation aux techniques d'exploitation respectueuses du site...) – lien avec EP2</li> </ul>
<b>Réglementation des boisements Ceyssat/Orcines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux réunions sur les 2 communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux réunions sur les 2 communes</li> </ul>	
<b>Charte de gestion forestière du site classé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de réunions organisées par l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions de réflexions et finalisation organisées par l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation finale</li> </ul>
<b>Suivi biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi petites chouettes de Montagnes</b> : mise en place et réalisation d'un protocole de suivi des chouettes de Tengmalm et chevêchette. Capture et marquage de Bécassines à l'automne en partenariat avec l'ONCFS.</li> <li>- <b>Participation au suivi « Pigeon colombin »</b> de l'ONCFS.</li> <li>- <b>Recensement espèces</b> (Chauve-souris, orthoptères, Lépidoptères...)</li> <li>- <b>suivi floristique des</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Recensement espèces</b> (Chauve-souris, Bécasse, Chouette de Tengmalm et chevêchette, Pic noir, orthoptère, lépidoptères ...)</li> <li>- <b>suivi floristique</b></li> <li>- Un stagiaire « Observatoire de la Biodiversité » en 2017.</li> <li>- <b>Suivi Loup</b>, participation à la mise en place d'un réseau ; (contact terrain avec les agriculteurs, participation au réseau de l'Etat, organisation d'une réunion d'information)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Recensement espèces</b> (Chauve-souris, Bécasse, Chouette de Tengmalm et chevêchette, Pic noir, orthoptère, lépidoptères ...)</li> <li>- <b>suivi floristique</b></li> <li>- participation importante à <b>l'étude sur les fourmis</b> (relevés) – EP2</li> <li>- participation à la <b>cellule de veille Loup</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- milieux agro-pastoraux de la Chaîne des Puys.</li> <li>- Poursuite formation Loup</li> <li>- Etude flore sur puy de Côme et Chabanne Vieille</li> </ul>		
<b>Observatoire de la Biodiversité</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage relatif à cette action</li> <li>- Elaboration d'un cahier des charges pour une étude sur la <b>définition « du Bon Etat écologique » et programme d'actions afférents</b></li> <li>- Recherches de financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention des financements, marché public et démarrage de <b>l'étude de Définition du Bon Etat écologique et programme d'actions associées</b></li> </ul>
<b>Gestion APPB Narse d'Espinasse (EP2)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en attente (EP2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en attente (EP2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévision de panneaux réglementaires complémentaires et discussion avec DDT63 sur la possibilité de budget complémentaire pour réaliser une synthèse des connaissances acquises sur le site et relancer la concertation (à suivre 2019/2020)</li> </ul>
<b>Gestion ENS côte Verse (EP2)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune gestionnaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune gestionnaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune gestionnaire</li> </ul>
<b>RNR Volvic (EP2)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des réunions (dont Comité consultatif) et <b>coordination avec N2000 et PM (EP2)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des réunions (dont Comité consultatif) et <b>coordination avec N2000 et PM (EP2)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des réunions et coordination avec N2000 et PM (EP2)</li> </ul>
<b>Suivi projet Volvic</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet en attente (fusion des communautés de communes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet en attente (fusion des communautés de communes) ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'évolution du projet (base trail, déplacement OT...)</li> </ul>
<b>Urbanisme de planification (EP3)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Regard du Parc</b> (porter-à-connaissance) : Mazayes (complet) et Pulvérières (base de PAC).</li> <li>- <b>Présentation du Regard du Parc</b> (animation spécifique, vidéos, échanges, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Regard du Parc</b> : pas de projet sur ce secteur en 2017</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Regard du Parc</b> :</li> <li>- PLU Chanonat (complet)</li> <li>- PLUi Mond'Arverne Communauté (complet)</li> </ul>

	sur les communes de Ceyssat et Mazayes.		
	<p><b>- Accompagnement hors ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PLU de Pulvérières (1 réunion), PLU Saint-Ours (1 réunion), PLU Aydat (3 réunions, terrain avec les élus, etc.), AVAP Saint-Saturnin.</li> <li>- <b>Avis :</b> PLU Saint-Ours, modifications sur les PLU d'Orcines, Chatel-Guyon, Volvic, St-Genès-Champanelle.</li> </ul>	<p><b>Accompagnement hors-ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réunion PLU Saulzet-le-Froid</li> <li>- réunion PLU Pulvérières</li> <li>- réunions AVAP Saint-Saturnin (finalisation)</li> <li>- réunion évaluation SCOT Grand Clermont</li> </ul> <p><b>Avis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PLU Pontgibaud : favorable</li> <li>- PLU Saint-Saturnin : favorable</li> <li>- PLU Saulzet-le-Froid : réputé favorable</li> </ul>	<p><b>Accompagnement hors-ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réunion PLU Charbonnières-les-Vareennes</li> <li>- réunions PLUi Mond'Arverne</li> </ul> <p><b>Avis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PLU Charbonnières-les-Vareennes : favorable</li> <li>- Modification PLU Saint-Ours-les-Roches (projet de Vulcania)</li> </ul>
	<p><b>Accompagnement ARU :</b></p> <p>PLU groupé Ceyssat - Mazayes (7 réunions, réalisation du Cdc, accompagnement dans la procédure de groupement de commande et marché public, concertation grand public, etc.)</p> <p>PLU Chanat-la-Mouteyre (1 réunion)</p>	<p><b>ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projets de PLU de Ceyssat/Mazayes toujours en cours</li> <li>- réunions PLU Chanat-la-Mouteyre</li> </ul>	<p><b>ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions PLU Mazayes</li> <li>- réunion PLU Ceyssat (PLU en cours de finalisation)</li> <li>- réunion PLU Chanat-la-Mouteyre</li> </ul> <p><b>Avis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PLU Mazayes : favorable</li> <li>- PLU Chanat-la-Mouteyre : favorable</li> </ul>
<b>Urbanisme opérationnel (EP3)</b>	<b>Hors ARU :</b> rien sur ce secteur	- intervention à <b>Cournols</b> : conseil pour la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le bourg	<b>Hors ARU :</b>
			- intervention au Crest (commune partenaire) : conseil pour une étude de requalification du centre-bourg

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- intervention à Aydat : conseil pour le lancement étude de type PAB dans 4 villages (Ponteix, Le Mas, Rouillat-Bas et la Cassière) / possible sollicitation de l'ARU à l'avenir</li>   <li>- échanges avec Saint-Saturnin : demande de conseil pour la réhabilitation du Clos d'Yssac / possible sollicitation de l'ARU à l'avenir</li>   <li>- intervention ponctuelle auprès d'étudiants de l'ENSACF dans le cadre d'un atelier collectif réalisé à Pontgibaud</li> </ul>
--	--	--	---

	<p><b>ARU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet d'écoquartier de Saint-Genès-Champanelle : finalisation de l'étude préopérationnelle, négociations foncières, recherche d'opérateurs en vue d'une première phase de travaux en 2017-2018</li> <li>- projet de requalification de l'îlot des Barrats dans le centre-bourg de Sayat : pour accueillir de nouveaux habitants, créer des commerces, aménagement des espaces de stationnements et des espaces publics : étude de maîtrise d'œuvre en cours pour des travaux en 2017.</li> <li>- projet d'étude stratégique pour la revitalisation du centre-bourg de Volvic (programmation, faisabilité, phasage, outils, chiffrage) : choix recrutement des prestataires en cours</li> </ul>	<p><b>ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>écoquartier de Saint-Genès-Champanelle</b> : fin de l'étude pré-opérationnelle et conseil pour la mise en concurrence d'opérateurs</li> <li>- <b>Volvic</b> : étude stratégique pour la revitalisation du centre-bourg en cours, et phase de concertation à venir en 2018</li> <li>- <b>Sayat</b> : fin de l'étude pré-opérationnelle, validation du scénario d'aménagement, réalisation d'une maquette et aménagement des espaces publics en 2018</li> </ul>	<p><b>ARU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>écoquartier de Saint-Genès-Champanelle</b> : sélection d'un groupement d'opérateurs (Auvergne Habitat) + adaptation du projet aux exigences financières + modification du PLU + élaboration d'une convention</li> <li>- <b>Volvic</b> : fin de l'étude stratégique + réunion publique + démarrage d'études pré-opérationnelles sur les îlots et bâtiments à traiter en priorité</li> <li>- <b>Sayat</b> : recherche de financements et d'opérateurs et montage opérationnel</li> </ul>
<b>Inventaire du petit patrimoine bâti non protégé (EP3)</b>	rien sur ce secteur en 2016	<p>Inventaire réalisé dans le Cantal en 2017 et 2018 / données de l'inventaire disponibles en ligne sur le site du CRAIG : <a href="https://ids.craig.fr/geocat/srv/fre/catalog/search/#/metadata/040157b7-1b8b-42a7-8d06-cb9d982f690b">https://ids.craig.fr/geocat/srv/fre/catalog/search/#/metadata/040157b7-1b8b-42a7-8d06-cb9d982f690b</a></p> <p>Elaboration en cours des fiches-objets (une fiche par objet).</p>	<b>RAS</b>
<b>Accompagnement dossier candidature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier de candidature :</li> <li>➤ participation aux réunions de coordination du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier de candidature :</li> <li>➤ participation aux réunions de coordination du projet et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier de candidature et post candidature:</li> </ul>

	<p><b>et gouvernance :</b> Commissions locales, comités exécutif et techniques, réunion de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>production d'éléments</b> explicatifs, descriptifs et de synthèse <b>en vue de la présentation au Comité du PM</b></li> <li>➤ <b>Participation au Comité du PM à Istanbul</b></li> <li>➤ <b>Participation à l'élaboration du programme d'actions 2016-2020</b> (déclinaison du plan de gestion), puis relecture et apports complémentaires</li> <li>➤ <b>Gestion de la cellule</b> de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM, Convention PM</li> <li>➤ participation à des <b>réunions du Comité Scientifique</b> (information, brainstorming),</li> </ul>	<p><b>gouvernance :</b> Commissions locales, comités exécutif et techniques, réunion de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Gestion de la cellule</b> de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM, Convention PM</li> <li>➤ participation à des <b>réunions du Comité Scientifique</b> (information, brainstorming),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>participation aux réunions de coordination du projet et gouvernance :</b> Commissions locales, comités exécutif et techniques, réunion de travail</li> <li>➤ <b>Gestion de la cellule</b> de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM, Convention PM</li> <li>➤ participation à des <b>réunions du Comité Scientifique</b> (information, brainstorming),</li> <li>➤ participation au <b>Comité du patrimoine Mondial</b> (Barhein, Juin/Juillet 2018)</li> </ul>
--	--	--	---

## 2/ Focus sur quelques actions nouvelles développées en 2018

### 2.1 Actions autour des Puys de la Vache et de Lassolas

Depuis 2016, une action a débuté pour **les secteurs emblématiques des Puys de la Vache et Lassolas, afin de pouvoir maintenir leur intégrité physique (lutte contre l'érosion) et la lisibilité de leurs formes volcaniques.**

Avant de pouvoir intervenir directement sur ces sites, deux étapes préalables étaient nécessaires pour garantir une pérennité des futures actions :

- la **création d'une association de propriétaires sur les Puys** ayant le statut de parcelles en Biens Non Délimités, à savoir les Puys de La vache et la Mey afin d'avoir des interlocuteurs et de pouvoir signer une convention de gestion entre cette association et les collectivités gestionnaires du site patrimoine Mondial (SM PNRVA et CD63)
- le **renforcement de l'activité pastorale locale** par l'accompagnement de l'estive de Recoleine présente sur les Puys de Pourcharet, Monteillet, Montgy et Lassolas.

#### 2.1.1 Création d'une association de propriétaires sur les Puys de La vache et la Mey

Accompagné par le CD63, la mairie de St Genès Champanelle et le SM PNRVA, les propriétaires des Puys de La vache et la Mey se sont constitués en Association Syndicale Libre en Février 2018.

L'objet de l'association est le suivant :

*« Conscients de la valeur exceptionnelle de ces sites, les propriétaires en biens non délimités des puys de la Vache et de la Mey se constituent en association syndicale libre. Cette dernière a pour objet de mettre en valeur ces paysages volcaniques en gérant durablement, préservant et restaurant les ressources pastorales et forestières de ces deux édifices par une approche patrimoniale différenciée :*

- *Puy de la Vache :*
  - *mise en valeur de l'édifice par le biais d'actions sylvicoles et agro-pastorales afin qu'il retrouve son caractère de volcan égueulé ;*
  - *réorganisation de la fréquentation touristique du site par des actions de restauration des sentiers de randonnée.*
- *Puy de la Mey : préservation et gestion du puy, ses paysages, sa forêt et sa biodiversité notamment par l'élaboration et le suivi de documents de gestion forestière durable.*

*Pour ce faire, l'association sera l'interlocutrice des collectivités locales et de l'État et pourra s'appuyer sur des commissions de travail associant experts et parties-prenantes. »*

Une convention cadre de gestion est en cours de réalisation et pourra être signée dès Mars 2019, après délibération des différents organes des structures signataires.

Les actions principales à mener dans le cadre de cette convention seront les suivantes :

- La préservation et mise en valeur des édifices et de leurs caractéristiques géologiques ;
- La préservation de la faune, de la flore et des activités traditionnelles ;
- la maîtrise de la fréquentation et l'amélioration des aménagements (chemins, signalétique..., en lien avec le stationnement) ;
- la surveillance et les actions de contrôle (respect bonnes pratiques et réglementations) ;
- la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers ;

- la sensibilisation et l'information auprès des différents publics ;
- la participation à la gestion durable des deux sites et de leurs évolutions dans le cadre des ressources pastorales et forestières.

Une première action de coupes d'arbres aux pieds des Puys de la Vache et Lassolas (10 Arbres à chaque pied, déterminés avec les services de l'Etat) pourra ainsi voir le jour une fois la convention signée.

De même, le travail entamé sur la réhabilitation du cheminement du Puy de la Vache (et de celui de Lassolas) pour se concrétiser.

### **2.1.2 Accompagnement de l'Estive de Recoleine**

L'estive collective de Recoleine (Syndicat d'estive de Recoleine) concerne des édifices majeurs de la Chaîne des Puys, notamment le Puy de Lassolas, mais également le Puy de Pourcharet et le pied du Puy de Montgy.

Le Puy de Lassolas par ailleurs a reçu près de 30 000 visiteurs en 2017 en son sommet (et près de 50 000 pour son voisin le Puy de la Vache) et 2 GR majeurs (GR 30 et GR4-441) passent aux pieds des Puys cités.

Outre l'aspect agricole et économique, cette estive permet également de maintenir la moitié sud du Puy de Pourcharet lisible dans sa forme de cratère équeulé, de dégager les pieds des Puys le long des GR et de contenir pour partie le front de progression arbustif sur le Puy de Lassolas, autre cratère équeulé majeur.

Pour autant, une colonisation importante s'est réalisée ces 30 dernières années par des semis de résineux venant des plantations voisines, qui forcément ne sont pas broutés par les brebis, et ont pu croître jusqu'à devenir des arbres.

Le syndicat d'estive réunit 5 éleveurs, trois d'entre eux sont habitants du village de Recoleine et ayant droit de la section, 2 éleveurs « extérieurs » mettent en pension leurs brebis sur l'estive.

Il réunit près de 500 brebis (majoritairement de brebis de race Rava, race rustique des Dômes) et 50 bovins (Ferrandaises et Charolaises).

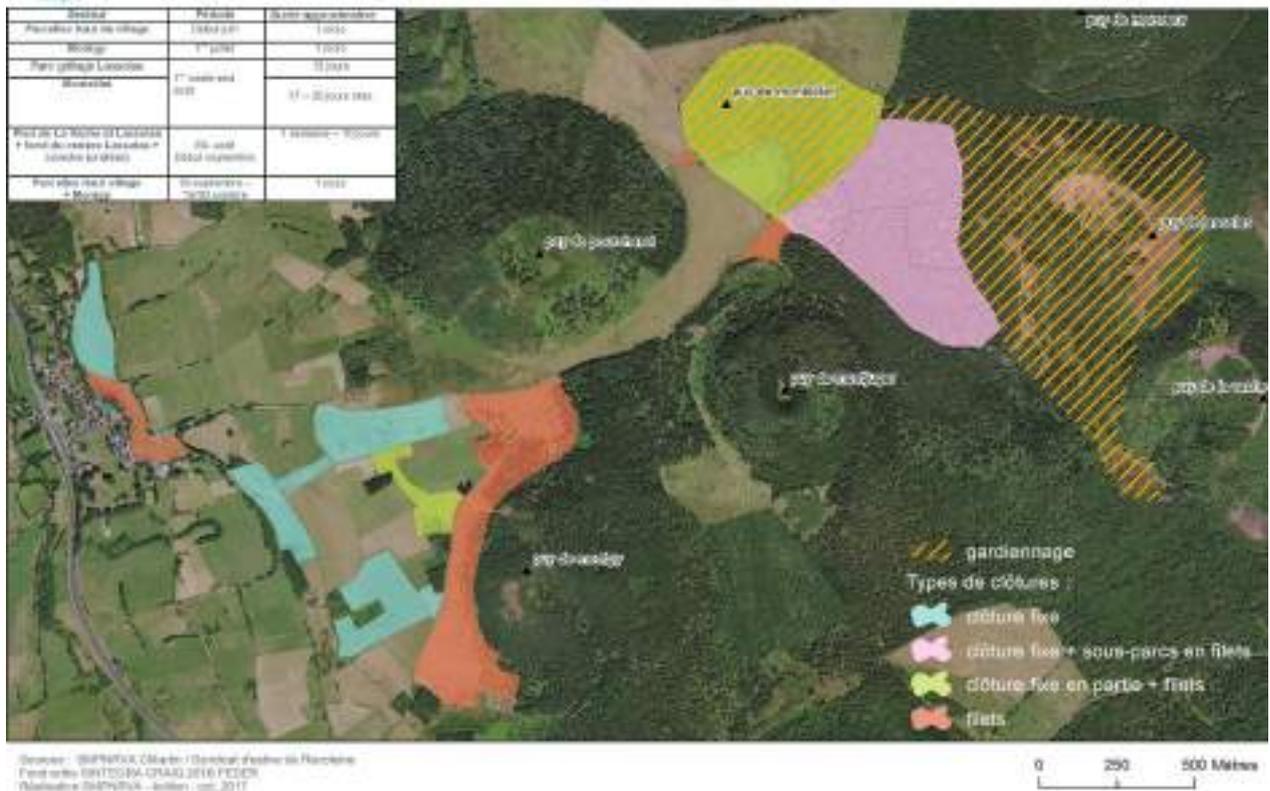
Depuis de nombreuses années, ce groupement de la Chaîne des Puys fait garder son troupeau collectif ovin en estive, grâce à une des éleveuses qui devient également bergère, entre la mi-mai et la mi-octobre, sur les zones concernées par le Puy de Lassolas, le pied du puy de Montgy et le petit Puy de Monteillet.

Le gardiennage de troupeau dans ce secteur peut être complexe du fait des visiteurs (locaux, touristes) mais aussi surtout du fait de la fermeture du site par les résineux.

Le troupeau bovin est quant à lui géré par les éleveurs en collectif sans gardiennage spécifique dédié.



## Syndicat d'estive de Recoleine partie ovine - Clôtures et gardiennage



En 2017, un travail s'est engagé sur la partie ovine dans un objectif au départ de mise en valeur des Puits de la Vache et Lassolas par la pérennisation du système pastoral et des actions ciblées de réouverture, adaptées à la pression ovine possible.

La bergère/technicienne du troupeau mobile gardienné (SM PNRVA/LPA), accompagnée des Gardes Nature, a pu réaliser une analyse de cette estive, en terme d'évolution historique, de problématique actuelle et a réalisé une description par topo-faciès et intérêt pastoral sur les secteurs sensibles de ces 2 Puits. Ce travail a permis de dégager des pistes d'actions d'amélioration (en termes de poste de berger, d'équipements ou de travaux).



**En 2018, trois actions** ont pu voir le jour :

- La **mise en place du troupeau mobile** aux pieds des Puys de la Vache et Lassolas, pour tester le **déprimage de l'herbe au printemps** avant le passage du troupeau collectif en Août. Cette opération devrait durer sur 3 ans et petit à petit augmenter en surface, au vu de son impact pastoral et écologique (voir bilan du Troupeau mobile Gardienné)
- La **définition des besoins en équipement et travaux pour l'estive**, afin de monter un dossier de demande de **subventions** qui permettra leur achat et réalisation
- La **réalisation de travaux communs** (éleveurs/équipe Parc) sur les flancs du Puy de Lassolas pour ébrancher et dégager des petits résineux sur 4 ha (poursuite du travail engagé en 2017, mais cette fois ci dans le cadre des MAE)

#### **Détails des besoins en travaux et équipements :**

Pour le bon fonctionnement global de l'estive et de chaque section, des travaux de coupes d'arbres et ébranchage, et des améliorations concernant les équipements sont nécessaires.

**Pour la section ovine**, la plaine de Lassolas (bas du flanc Ouest) nécessite une « aération » de l'estive, à la fois pour un meilleur gardiennage du troupeau (voir le troupeau sur une plus longue distance) mais également pour une reconquête de la partie herbacée et donc l'amélioration du pâturage. Après échange et visite avec les services de l'Etat, une proposition a été faite **sur 4 ha et concernera la coupe d'environ 30 arbres et des branches basses**, qu'il sera nécessaire de sortir de la parcelle pour évacuation et/ou broyage. Cette action a une dimension également expérimentale, pour voir ce qui se passera en termes de pression de pâturage et de maintien de l'Habitat N2000 pelouse sèches. L'objectif est de pouvoir ensuite renouveler cette opération sur plusieurs années.

De plus, pour faciliter la manipulation du troupeau notamment pour les soins, **un parc de tri mobile avec pédiluve** sera acheté.

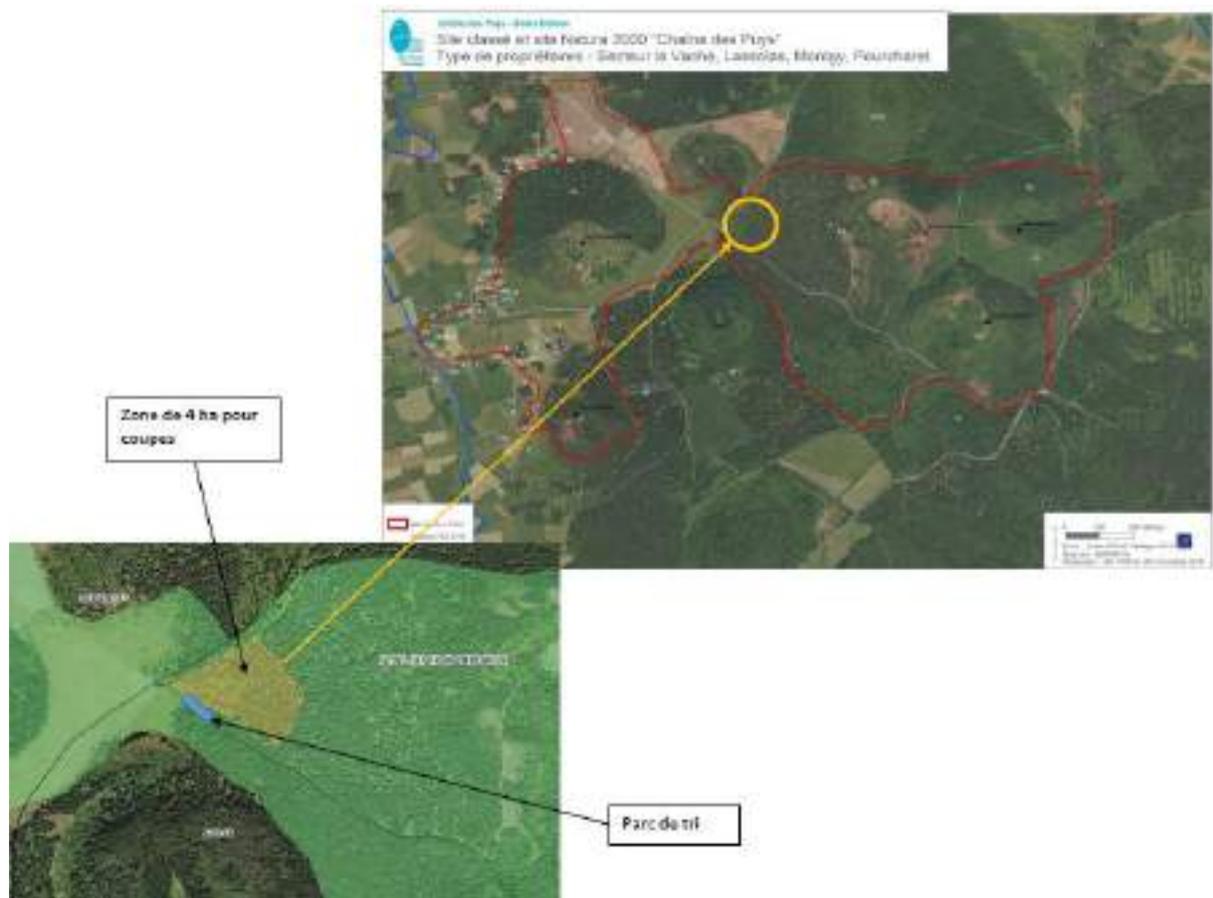
Enfin des **travaux de girobroyage** sur des parcelles concernées par l'estive ovine actuellement (en dehors du secteur concerné par la coupe d'arbres) seront effectués, soit pour faciliter la pose des filets mobiles, soit pour une amélioration pastorale.

En 2019 des travaux de **création de clôture (+ passage canadien)** seront programmés, si une convention de prolongation de l'estive sur le Puy de Monteillet est signée (négociation en cours avec la mairie).

**Pour la section bovine**, un équipement permettant la manipulation du troupeau composé d'un **couloir de contention, d'un corral et d'une porte guillotine** sera réalisé au pied du Puy de Pourcharet.

Le **dossier de demande de subvention a été élaboré en 2018 par le SM PNRVA**, pour un montant total de **36 722.6 € TTC**.

La Fondation Chaîne des Puys/Faille de Limagne, à qui le projet a été présenté, vient d'octroyer une subvention de 17 728€ TTC. Le Conseil Départemental est sollicité à hauteur de 17 500€ (HT), demande qui sera examinée fin Janvier 2019 ; il restera à charge de l'estive environ 1500€. Les premiers équipements et travaux pourront avoir lieu avant la saison estivale.



### Chantiers communs d'élagage en 2017 et 2018



L'ensemble de ces équipements et travaux **joueront un rôle pour maintenir une estive de qualité, tant économiquement que paysagèrement et écologiquement**, en améliorant la conduite du troupeau, en facilitant la manipulation des bêtes et en augmentant la pression de pâturage sur les secteurs colonisés par les résineux et venant d'être réouverts (réalisation d'un carnet de pâturage).

Le projet s'inscrit dans une politique générale de préservation et valorisation d'une filière économique qui a pour support un espace naturel et paysager d'exception, la Chaîne des Puys. **Il s'agit essentiellement de conforter l'amont de la filière de production ovine à partir du choix d'une pratique agricole extensive en équipant une estive et en permettant des travaux de coupes d'arbres en surnombre, afin d'améliorer le pâturage et d'accompagner le gardiennage.**

## 2.2 Analyse des potentialités pastorales des Puys de Jumes et Coquille (commune de St Ours les Roches)

Cette année, la bergère technicienne du troupeau mobile gardienné a travaillé sur l'analyse des potentialités pastorales des puys de Jumes et Coquille, après description des topofaciès, pour présenter des pistes d'actions possible pour le maintien d'un troupeau aux sommets de ces deux Puys.

Les conclusions (détaillées dans le Rapport d'Activité du troupeau mobile) sont donc les suivantes :

- **la question de l'abreuvement est donc une nécessité, un besoin fondamental, une condition pour permettre le pâturage sur des sites embroussaillés.**
- **de plus, le travail de gardiennage par la présence d'un berger sur ce site est nécessaire** afin de gérer les milieux et la ressource pastorale, avec pour objectifs de :
  - o Faire consommer la ressource de manière homogène sur les différents topofaciès
  - o mener le troupeau sur les zones qui se referment pour agir sur les ligneux (callune, genêt, alisier, sorbier, noisetiers) par le pâturage
  - o exercer une pression de pâturage suffisante sur les zones de travaux, de ré-ouverture afin de faire consommer les ligneux
  - o gérer la pression de pâturage, qui sera différente en fonction des différents topofaciès et de l'état du sol
  - o préserver les sols fragiles, éviter l'érosion
  - o faire pâtures les landes à l'automne pour éviter leur fermeture, tout en évitant la dégradation des sols fragiles, observer l'état du sol comme critère de sortie de la zone
  - o éviter le sur-pâturage du cratère
  - o gérer les zones de couchade et de chôme et donc en parallèle la concentration de fumure
  - o monter les brebis au bon moment : réaliser un premier passage tôt au printemps pour faire pâturer le Brachypode à son stade le plus appétant (faible rapport sur pied), et réaliser un second passage à l'automne pour consommer la callune
  - o abreuver les animaux afin de permettre la consommation de la ressource ligneuse
  - o les ligneux doivent être consommés avant le mois d'août (sinon trop durs pour être consommés).

L'idéal pour freiner la dynamique de fermeture, voir la diminuer, et maintenir la qualité des espaces ouverts (et ceux ré-ouverts ces dernières années mécaniquement, ce qui fait déjà des surfaces importantes à tenir), serait :

- d'avoir un troupeau de 150 brebis, à faible besoins alimentaires, de race rustique (Rava), présentant un bon état sanitaire, éduquées à consommer la végétation ciblée (ligneuse), et habituées à être gardées par un berger et son chien
- d'effectuer la remise en pâturage dès le printemps 2019
- de réaliser l'entrée sur l'estive au printemps (fin mai-début juin, en fonction de la pousse de l'herbe), avec une repasse d'automne
- d'être sur une durée de 10.000 journées brebis minimum, pour la première année
- d'avoir la présence d'un berger
- de disposer d'une solution d'abreuvement : pose d'un « impluvium » sur la pente du cratère du Puy de Jumes ? (mais impact paysager, perte de surface Natura 2000, risque de dégradation) Abreuvoir au pied du Puy de Jumes (mais allers et retours contraignants pour le berger et le troupeau, risques d'érosion, ..)
- de gérer la fréquentation et de permettre une information touristique

### 2.3 Synthèse de l'accompagnement pastoral par le SM PNRVA

Pour rappel, l'accompagnement pastoral de ce territoire Chaîne des Puys/faille de Limagne par le SM PNRVA revêt actuellement de multiples formes :

- une **animation auprès des estives existantes** pour le maintien de cette activité, l'amélioration des équipements, l'agrandissement potentiel des surfaces (réouvertures), la tenue d'un cahier pastoral, la connaissance de la diversité floristique en lien avec le pâturage et donc son maintien, le montage de dossiers (autorisations, recherches de financements), la conciliation des usages, en lien également avec les MAE et les engagements des éleveurs liés aux financements (EP2) pour le maintien ou l'amélioration de pratiques respectueuses...
- **une recherche de solutions pour la reconquête de secteurs embroussaillés par abandon pastoral**, et permettant une amélioration et une mise en valeur de ces secteurs (paysagers et écologiques, notamment en zone Natura 2000), notamment via l'action troupeau mobile et le travail en commun avec le LPA de Rochefort Montagne
- **un travail partenarial avec les acteurs** tels qu'Auvergne Estive, le service agricole du CD63, le LPA de Rochefort Montagne, Vetagrosup, ...
- **des actions de sensibilisation et d'information du public** pour aider à concilier les différentes activités (actions presse, radio, atelier participatifs, animations...)
- **des actions de veille et de répression** pour limiter les actes délétères pour les troupeaux en estive
- **et depuis 2018**, un travail est en cours (EP1) pour **accompagner le développement de la filière ovine (valorisation de la production)** sur le territoire nord du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, avec un groupe d'éleveurs (**principalement des éleveurs de brebis Rava**)

## 2.4 /Le réaménagement du Puy de Clersoux

Le Puy de Clersoux fait de plus partie l'association de propriétaires Dômes Union, avec laquelle le SM PNRVA et le CD63 ont signé une convention cadre de partenariat, incluant notamment l'entretien des chemins et la lutte contre l'érosion, ainsi que la gestion de la fréquentation. Il est situé en site classé, en zone Natura 2000 et maintenant en site Patrimoine Mondial.

L'objectif du projet était :

- d'offrir un chemin qualitatif et qui tienne dans le temps pour que les visiteurs et usagers du site continuent de rester sur le cheminement défini afin éviter l'essaimage et de permettre à terme la tranquillité du troupeau et la mise en défens des secteurs à reconquérir
- la restauration puis le maintien des habitats adjacents aux sentiers à restaurer, habitats Natura 2000.
- La lutte contre l'érosion et l'intégration paysagère de ce linéaire
- A terme, un meilleur accueil du troupeau en estive qui sera préservé de l'éparpillement des visiteurs

Ce projet doit permettre de concilier les usages de découvertes touristiques, sportives et éducatives, avec l'activité agricole (estive ovine) essentielle au bon état de conservation des habitats naturels

Cette restauration passait par :

- La canalisation de la fréquentation en offrant un cheminement bien délimité et confortable, une des meilleures garanties de la non dégradation des milieux naturels et en particulier des habitats Natura 2000 par arrêt de l'essaimage.
- La recolonisation naturelle des surfaces érodées par une mise en défens et lorsque cela était indispensable, et la protection des sols par un toilage de fibres biodégradables.

A terme, l'entretien de ces milieux par le pâturage ovin est indispensable, or les troupeaux ont également besoin de ne pas être dérangés par l'essaimage des visiteurs, et les accès des éleveurs à ces zones est également indispensable.

Cette restauration s'est donc appuyée sur une conciliation des usages de découvertes touristiques, sportives et éducatives, avec l'activité agricole (estives ovines) essentielle au bon état de conservation des habitats naturels concernés et donc des paysages. Une animation territoriale a donc été assurée durant tout le projet..

**Ainsi, les travaux ont consisté en :**

- une limitation de l'érosion hydraulique et éolienne par l'aménagement de merlons et drains ad'hoc, de tressage pour soutenir et interdire des accès (ou de clôtures pour limiter l'accès), et de mise en place de « boudins » et de seuils en fibre de coco pour la tenue des sols sur le long terme
- la fermeture d'itinéraires secondaires,
- l'effacement de zones érodées (toile coco) pour permettre la repousse herbacée
- une canalisation de la fréquentation touristique par des jalonnements, et une signalétique adaptée
- l'installation d'un écompteur



Les travaux se sont réalisés principalement de Mars à Juin, avec des finitions en Septembre ; des entreprises extérieures sont intervenues pour le transport des matériaux (hélicoptage et transport équin) et pour le « terrassement » du chemin d'accès ou des zones à effacer.

Les équipes de la mairie d'Orcines sont venues en renfort pour le stockage et l'acheminement des matériaux sur la « base » permettant leur acheminement final.

Le reste des **travaux de réhabilitation ont été réalisés par les équipes du Parc** (agents techniques et Gardes Nature) : reprise des cheminements d'accès au sommet du Puy de Clersoux, tressages, toilages, mise en place de boudins coco, emmarchements, piquets de mise en défens, signalétique, écomètre...pour un total de **150 jours agents** et un montant total de **59 115.61€ HT**.

Les travaux réalisés par le Parc bénéficient d'un **suivi et d'un entretien par cette équipe** mise en place depuis plusieurs années. Les travaux sont d'ailleurs aussi pensés en fonction de l'entretien qui pourra être réalisé par la suite, afin d'en garantir leur pérennité effective.

Cet entretien devra être complété par celui de la commune sur la partie chemin rural (drains ouverts).

Il est également conditionné à la médiation et à l'information qui sera apportée régulièrement aux usagers du site pour leur faire respecter le cheminement dédié et ne pas créer de nouvelles sentes, source d'érosion et de dérangement des troupeaux et de la faune sauvage.

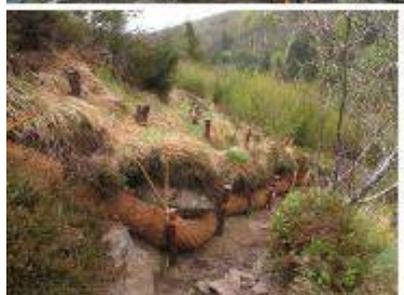




Acheminement d'une partie du matériel par transport équin (à mi-hauteur du Puy)



Mise en place des boudins en fibre de coco pour tenir les talus (équipe Parc, aide ponctuelle Lycée Agricole -chantier école)





Toilage en bionatte de fibre de coco et boudins en fibre de coco pour lutter contre l'érosion (fermeture des ravines)



Réalisation d'embranchements (dont caissonnage) et tressages en perches de châtaigner - Equipes Parc



## 2.5 / Lancement de l'étude de Définition du Bon Etat Ecologique

L'étude de « Définition du bon état écologique visé pour les milieux naturels principaux et diagnostic territorial des facteurs d'influence » a été lancée en Novembre 2018. Les conclusions seront présentées à l'automne 2019, et comprendront une proposition de programme d'actions pour maintenir voire restaurer ces milieux naturels. Ces actions viendront appuyer ou compléter celles menées depuis des années par les équipes du SMPNRVA notamment (voir RA2017) et qui se sont poursuivies cette année (voir RA 2018 des Gardes Nature et tableau p 16 et 17)



### DEFINITION DU BON ETAT ECOLOGIQUE VISE POUR LES MILIEUX NATURELS PRINCIPAUX ET DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES FACTEURS D'INFLUENCES – Secteur Chaîne des Puys/Faille de Limagne

#### Note de présentation du projet

Le partenariat entre ACTeon environnement et l'expert associé Hervé Coquillard (Territoire Environnement Biodiversité), a été retenu en tant que prestataire pour mener à bien l'étude de « Définition du bon état écologique visé pour les milieux naturels principaux et diagnostic territorial des facteurs d'influences – Secteur Chaîne des Puys/Faille de Limagne » commandée par le PNR des Volcans d'Auvergne. La mission s'étalera sur 8 mois, avec un démarrage prévu fin novembre/début décembre 2018.



#### Objectifs de l'étude

L'objectif global de la mission est d'amener les acteurs scientifiques et territoriaux concernés à avoir une réflexion commune sur les enjeux d'optimisation de l'état écologique du bien et de sa zone tampon. Pour répondre à cet objectif, la mission est déclinée en deux grandes phases :

##### 1) Définition de l'état écologique visé

Dans un premier temps, il s'agira d'identifier et de caractériser les principaux types de milieux couvrant le territoire d'étude. Une analyse des processus écologiques de chaque milieu, ainsi que des processus de fonctionnalité et de continuité entre ces milieux sera faite. Dans un second temps, une liste d'indicateurs caractérisant le bon état écologique de ces milieux et leurs interconnexions sera élaborée. Les résultats de cette phase seront présentés sous forme de fiches caractéristiques et de tableaux reprenant les paramètres et processus écologiques identifiés.

##### 2) Définition des facteurs d'influence et priorisation des actions à mener

Cette deuxième phase aura pour but l'identification des facteurs d'influence et des pressions s'exerçant sur ces milieux. Plus concrètement, il s'agira d'analyser les facteurs susceptibles d'avoir un impact sur les enjeux de maintien ou d'amélioration de l'état écologique défini en phase 1. Là encore, des indicateurs permettant de suivre l'état de ces pressions seront proposés. Ces travaux auront pour objectif la proposition de pistes d'action visant à améliorer ou maintenir l'état écologique visé pour chacun des milieux. Au regard des facteurs d'influence préalablement identifiés, les pistes d'action se verront attribuer des degrés de priorité adaptés.

Ces étapes seront suivies d'une présentation des résultats aux acteurs du territoire ainsi qu'aux élus.



# ANNEXES

## 1/ Extraits de la Convention d'Objectifs pour le projet d'inscription au Patrimoine Mondial, signée le 1<sup>er</sup> Décembre 2015

### PREAMBULE

Depuis 1977, date de création du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la Chaîne des Puys bénéficie d'une politique concertée d'aménagements visant tout à la fois la protection de l'intérêt patrimonial de ce site exceptionnel et le développement des activités humaines dans le respect des principes du développement durable.

La richesse de ce site et, plus particulièrement, la singularité de ce patrimoine géomorphologique et naturel ont conduit le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable à classer en 2000 la totalité de la Chaîne des Puys au titre de la loi de 1930 relative aux sites et paysages.

En 2005, le Département s'est engagé dans une Opération Grand Site qui s'est concrétisée en 2008 par l'obtention du label Grand Site de France accordé au Puy de Dôme, site phare de la chaîne des puys et emblématique pour tout le département.

Depuis 2005, la Région apporte son soutien financier à des travaux de restauration et d'aménagement de sites dans la chaîne des Puys et à l'animation technique réalisée par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour suivre les travaux et exercer une veille et une médiation sur le site.

Dans la continuité de cette dynamique, le Département du Puy-de-Dôme appuyé par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, par les services de l'Etat, par le Conseil régional d'Auvergne, par le PRES, par la communauté d'agglomération s'est engagé dans la constitution et le portage d'un projet d'inscription du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Partageant les enjeux et les objectifs d'une inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Département du Puy-de-Dôme, l'Etat, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et la Région ont signé le 27 septembre 2011 une convention pour la protection de la valeur universelle de la chaîne des Puys et faille de Limagne, relative à la mise en place du plan de gestion et d'une gouvernance adaptée.

Engagés depuis 2007 pour la candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'ensemble tectono-volcanique de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, les signataires, dans le cadre de relations bilatérales avec le Parc des Volcans, déploient les moyens nécessaires à la constitution de la cellule de suivi et à la réalisation d'opérations relevant du plan de gestion. Ils participent activement aux différentes instances constituées à savoir le comité technique, le comité exécutif et la commission locale.

Dans l'objectif de renforcer la candidature du site, et afin d'assurer la cohérence, la lisibilité, l'opérationnalité et la pérennité de leurs engagements, les signataires entendent formaliser leur collaboration au travers d'une convention multi partenariale et pluriannuelle.

### Article 4 : Aire d'intervention

L'aire d'intervention de la cellule de suivi est constituée du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne et peut ponctuellement apporter une expertise et intervenir sur les édifices volcaniques non compris dans ledit périmètre qui sont en prolongement de celui-ci notamment les lacs Pavin et Servières, le Gour de Tazenat. (Cf. : annexe : carte du périmètre patrimoine mondial).

Ce périmètre peut évoluer ponctuellement sur simple décision du Comité exécutif de la Chaîne des Puys-faille de Limagne.

### Article 5 : Missions

La cellule de suivi de terrain s'attache à assurer une veille et une médiation sur le terrain, ainsi qu'à participer aux actions qui concernent les domaines de la gestion de la fréquentation, de l'agriculture, de la sylviculture et de l'environnement décrites dans le plan de gestion 2015-2020 et en particulier :

- la conception et la réalisation de projets d'aménagement ;
- l'accompagnement de projets de partenariat publics ou privés sur le terrain ;
- l'entretien des aménagements ;
- la conciliation des usages, l'information et la formation des publics (hors promotion touristique) ;
- la surveillance du site et la veille écologique ;
- l'évaluation conjointe annuelle du plan de gestion et de l'état du bien ;
- la participation à la définition des orientations développées sur le périmètre ;
- la participation aux diverses réunions nécessaires à la mise en œuvre de ces missions et du mode de gouvernance.

Un avenant, validé par le Comité exécutif après avis du comité technique, précisera chaque année le programme d'actions à mettre en œuvre ainsi que les moyens humains et financiers correspondants.

### Article 6 : Composition

Rattachée au Parc des Volcans, cette cellule de suivi de terrain est composée :

- d'un(e) responsable ;
- d'un(e) chargé(e) de mission ;
- d'un(e) agent technique ;
- de quatre gardes nature ;
- d'un emploi saisonnier de garde nature (6 mois consécutif ou 2 fois 3 mois) ;
- d'un poste de secrétariat (60% ETP).

Ces emplois sont issus majoritairement du personnel d'ores et déjà affecté au Parc des Volcans, qui fait alors l'objet d'un redéploiement en interne ou d'un recrutement, à l'exception du poste de chargé(e) de mission à temps partiel. Ce dernier fait l'objet d'une convention spécifique dite « convention de mise à disposition » conclue entre le Département et le Parc des Volcans dans le respect des conditions qui régissent la mise à disposition telles que définies à l'article 61-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

## CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

---

### 14.6 Engagements du Parc des Volcans

Le Parc des Volcans intervient en tant que maître d'ouvrage de plusieurs opérations.

Il s'engage à :

- Assurer la mise en place de la cellule de suivi ;
- Transmettre au Département un rapport annuel précisant l'atteinte des objectifs et l'état de réalisation des actions mises en œuvre.

Il assure la protection de la valeur universelle exceptionnelle dans la mise en œuvre de sa charte.

Il explique et promeut auprès des habitants et des différents acteurs du territoire la valeur universelle exceptionnelle.

## 2/ Rappels sur les actions de mise en valeur paysagère en lien avec une gestion pastorale

	Sites concernés	Action de mise en valeur paysagère
Réalisés	<b>Domaine de Montlosier</b> (propriété du SM PNRVA)	Réalisés par le SM PNRVA <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>acquisition en 2004</b> des parcelles autour du site de Montlosier suite à la tempête de 1999 (fonds européens + Régionaux+ SM PNRVA) :anciennes pécières en chablis</li> <li>- <b>nettoyage des chablis, chaulage, semis, clôtures et convention de pâturage</b> en Agriculture Biologique (bovins et ovins)- réouverture de points de vue sur les Puys de la Vache et Lassolas</li> </ul>
	<b>Puy de Vichatel</b> (propriété du SM PNRVA)	Réalisés par le SM PNRVA <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>acquisition de parcelles</b> du puy de Vichatel dont sommet et cratère (entre 2003 et 2015)</li> <li>- <b>réouverture du cratère et de points de vue</b> (coupes et broyage) de façon ponctuelle, en lien avec la pression du pâturage, chaque année</li> <li>- <b>gestion pastorale expérimentale</b> de brebis avec le Lycée agricole de Rochefort Montagne depuis 10 ans, ouverture dans le cadre de contrat Natura 2000, garde nature bergère à partir de 2015 et troupeau mobile, études/suivi des milieux (dont Natura 2000)</li> </ul>
	<b>Puys de Jumes</b> (propriété sectionnale)	Réalisés par le CENA (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne) dans le cadre des actions du CEPIV + Contrat Natura 2000 (lien avec le SM PNRVA) - 2014 à 2017) <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Travaux d'ouverture du cratère du Puy de Jumes et point de vue</b> (coupes de ligneux),</li> <li>- <b>pâturage</b> de brebis par un éleveur local jusqu'en 2017</li> </ul> Réalisé par le LPA et le SM PNRVA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>analyse des tofaciels et des potentialités pastorales, propositions</b> (2018)</li> </ul>
	<b>Puy de Combegrasse</b> (propriété sectionale, gérée par un SMGF)	Réalisés par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière SMGF d'Aydat (Partenariat avec la SM PNRVA pour l'élaboration du projet : montage du dossier de demande d'autorisation en site classé et du dossier de demande de subvention Datar/Massif central)) – 2014/2015/2016 <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mise en valeur du puy de Combegrasse</b> par suppression</li> </ul>

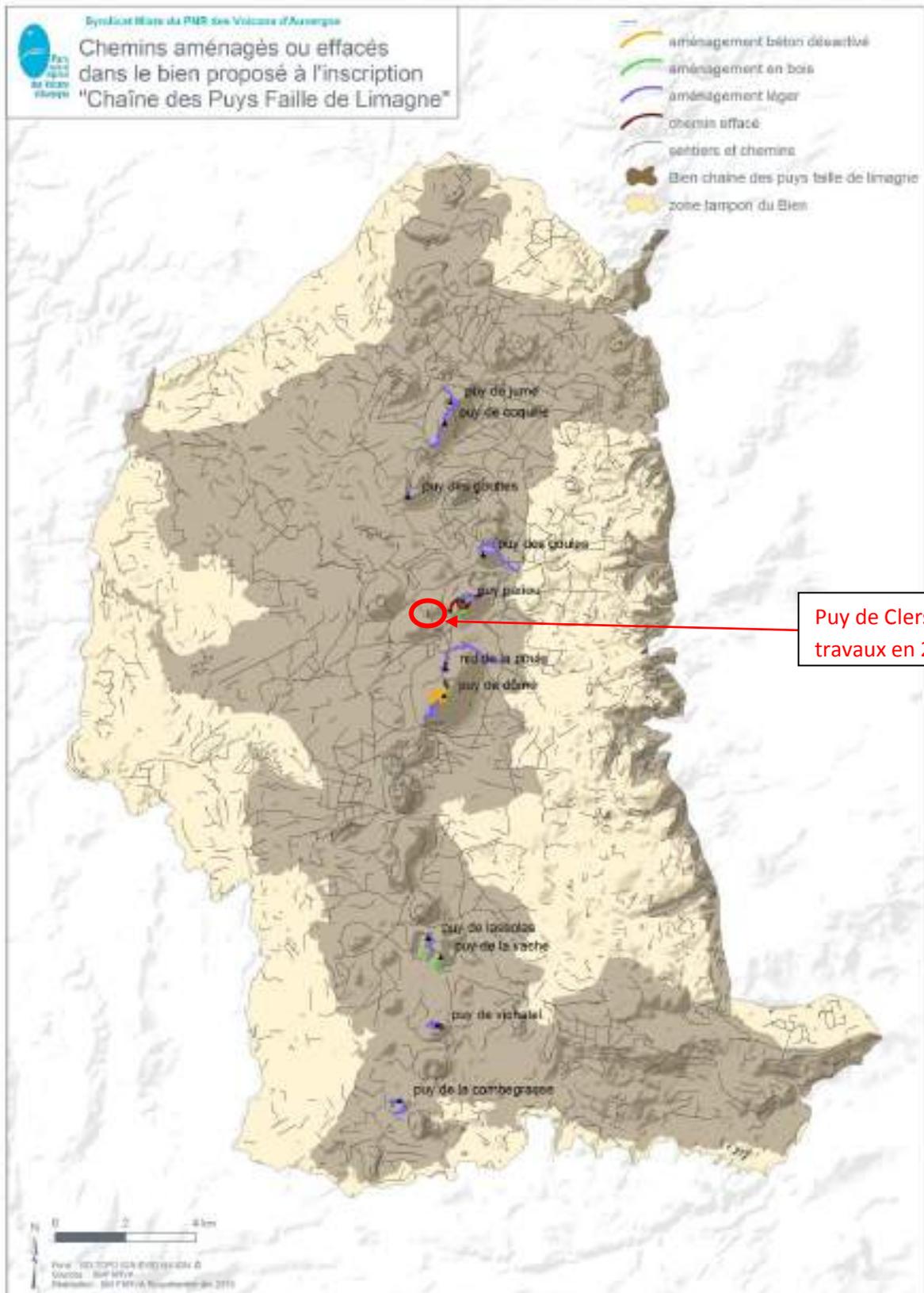
		<p>des accrus de pins sylvestres (et broyage) et mise en pâture par 3 agriculteurs locaux ; <b>Partenariat avec la SM PNRVA pour l'élaboration du projet</b> (montage du dossier de demande d'autorisation en site classé et du dossier de demande de subvention Datar/Massif central)</p> <p>Réalisé par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude floristique (pastorale et biodiversité, année 0),</li> <li>- clôtures supplémentaires pour la gestion des troupeaux</li> <li>- fourniture de semences adaptées (semées par les agriculteurs)</li> <li>- réflexion conduite de pâturage, suivi photo</li> <li>- travaux réguliers d'entretien (clôtures, portillons)</li> </ul>
	<b>Puy des Gouttes</b> (propriété sectionnale)	<p>Réalisé par l'exploitant agricole (accompagnement SM PNRVA) : 2013/2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement de l'estive par des Mesures Agro-Environnementales, dans le cadre de Natura 2000 : lutte contre l'enfrichement, broyage zone d'ajoncs et arrachage de semis de résineux dans le cratère</li> </ul> <p>En 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de MAE et chantier commun de coupes/ évacuation de jeunes résineux et semis</li> </ul>
	<b>Puy de Pariou/Petit Puy de Dôme</b> (Bien non délimités en associations)	<p>Réalisé par le SM PNRVA + éleveurs + propriétaires - 2013/2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure Agro-Environnementales dans le cadre de Natura 2000 : lutte contre l'enfrichement, coupes de ligneux principalement noisetiers (flanc est du Puy de Pariou, secteur du petit puy de Dôme), conduite de pâturage -</li> </ul>
	<b>Puy des Goules</b> (Bien non délimités en association, convention avec Dômes Union)	<p>Réalisé par le SM PNRVA + éleveurs + propriétaires – 2015/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- coupes des noisetiers et genêts du cratère : broyage pour ouverture avant pâturage : 2015 et 2016, conduite de pâturage</li> </ul>
	<b>Secteur Puy de Monteillet</b> (sectionnaux, gestion commune de Nébouzat)	<p>Réalisé par la commune de Nébouzat, travaux à partir de 2012 (Dossier autorisation site classé réalisé par le SM PNRVA en 2007)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défrichage (plantations de résineux, accrus de résineux) et remise en pâture</li> </ul>

	<b>Puy de Pourcharet</b>	<p>Réalisé par l'estive de Recoleine, section bovine (accompagnement SM PNRVA) : 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure Agro-Environnementales dans le cadre de Natura 2000 : Broyage genêts et fougères, enlèvement semis résineux, conduite de pâturage – 2013/2014</li> </ul>
	<b>Chauroux</b> (sectionnaux, SMGF, pied des Puy des Goules et Sarcoui)	<p>Réalisé par le SMGF d'Orcines (gestion ONF) : 13.5 ha – 2016/17</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « débroussaillage d'une zone » par exploitation des bois (accrus et feuillus) sans dessouchage, conservation d'îlots (et valorisation en bois énergie des broyats)- idée agroforesterie</li> <li>- 2 passages d'un broyeur forestier (souches et branches restantes)</li> <li>- L'entretien sera réalisé par l'estive bovine</li> </ul> <p>La coopérative d'estive Orcines (section bovine) a réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les clôtures</li> <li>- Les dispositifs d'abreuvement (citerne 3000 l)</li> </ul>
<b>A venir</b>	<b>ASL 1</b> (bien non délimités en ASL, est PDD Grand Sault et petit Sault, cime de la Plaine)	<p>Sera réalisé par l'ASL 1 et/ ou collectivités (voir si tout ou partie), secteur Cime de la Plaine, Grand Sault/Petit Sault</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de clôtures</li> <li>- réalisation d'une conduite d'eau avec sortie d'eau</li> <li>- étude d'impact (site classé, Natura 2000)</li> <li>- défrichement d'une péciaire</li> <li>- « débroussaillage partiel » de plusieurs secteurs (noisetières principalement)</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude sur les cheminements lien circulation motorisée (démarrage en 2018)</li> <li>- accompagnement terrain pour définir les projets, devis (réalisé)</li> <li>- dossiers de demande d'autorisation et de subvention</li> <li>- suivi de travaux</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le CD63 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement juridique sur les statuts de l'ASL</li> <li>- faisabilité alimentation en eau</li> </ul>
	<b>ASL 2</b> (bien non délimités en ASL, Puy de Côme et	Sera réalisé par l'ASL2 et / ou collectivités (voir si tout ou partie),

Aumône, Chabanne Vieille)		<p>secteur Chabanne Vieille/La Fumade</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de clôtures</li> <li>- réalisation d'une conduite d'eau avec sortie d'eau</li> <li>- étude d'impact (site classé, Natura 2000)</li> <li>- « débroussaillage partiel » de plusieurs secteurs (noisetières principalement)</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude sur les cheminements lien circulation motorisée(démarrée en 2018)</li> <li>- accompagnement terrain pour définir les projets (réalisé)</li> <li>- dossiers de demande d'autorisation et de subvention</li> <li>- suivi de travaux</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le CD63 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement juridique sur les statuts de l'ASL</li> <li>- faisabilité alimentation en eau</li> <li>- étude paysagère et gestion de la fréquentation (en lien avec SM PNRVA)</li> </ul>
	<b>Montagne de la Serre</b>	<p>Sera réalisé par la Communauté de communes Le s Cheires (accompagnement ponctuel du SM PNRVA : analyse terrain, définition des travaux et cartographie) :</p> <p>Surface concernée : 14ha</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussaillage mécanique ou manuel sur une partie du site, par principe de layons</li> <li>- Mise en place de clôture</li> </ul>
	<b>Puys de la Vache et Lassolas – Estive de Recoleine</b>	<p>En cours de réalisation par le CD63 et le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une convention cadre de gestion avec les propriétaires pour les Puys de La Vache et La Mey (sera signée en 2019)</li> <li>-</li> <li>- Création d'une association de propriétaires pour les Puys de La Vache et La Mey (réalisée en 2018)</li> </ul> <p>Réalisé par le Syndicat de Recoleine, le SM PNRVA et le LPA de Rochefort :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'estive de Recoleine, expérimentation, équipement : venue du troupeau mobile en 2018 pour déprimaire aux pieds des Puys, montage de dossier de demande de subvention pour équipements et travaux réalisé en 2018, subvention Fondation obtenue, en attente financement CD63 (fin Janvier 2019) – travaux et équipement</li> </ul>

		<p>en 2019</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maintien de l'estive et amélioration de lisibilité des formes volcaniques dans le respect du site et des Habitats Natura 2000: chantiers communs avec estive (branches résineux), étude pieds des Puys suite au déprimage, ...</li></ul>
--	--	---

### 3/ Rappels sur la gestion des cheminements



**Calcul des linéaires d'aménagements de chemin et d'effacement des chemins ou des zones dégradées,  
par Puy concerné, hors travaux d'entretiens**

Nombre de Puy concernés	Détail de la zone concernée	Structure Maître d'ouvrage	Année	Chemins en aménagements légers (drains ouverts, puits perdus, plessis en bois, bionattes)	Chemins aménagés en bois (escaliers/ plateforme surélevés)	Chemins aménagés en béton désactivé	Chemins effacés : linéaires	Effacement de zones érodées hors chemins (surfaces en m2)	
1	Puy de Jumes	SM PNRVA	2015	1				300	
2	Puy de Coquille	SM PNRVA	2015	1,3					
3	Puy des Gouttes	SM PNRVA	2015	0,25					
4	Puy de Sarcoui	SM PNRVA	2009 2016	0,2 0.4					
5	Puy des Goules	SM PNRVA	2009	1,97 (linéaire pris depuis le stationnement)			0,02	260	
6	Puy de Pariou Est	SM PNRVA	2006		0,5		0,1		
	Puy de Pariou Ouest	SM PNRVA	2006				0,65		
	Puy de Pariou nord	SM PNRVA	2006	0,86			0,17		
	Sommet du Puy de Pariou	SM PNRVA	2006 et 2010				0,62		
	Cratère du Puy de Pariou	SM PNRVA	2006, 2008 et 2010	0,24				500	
7	Puy de Clersoux	Accès Clersoux Sud (et grottes)	SM PNRVA	2018	0.72	0.05		0.182	626

<b>8 Puy de Dôme</b>	Sommet du Puy de Dôme	CD63	XXXX			1,92		
	Chemin des Muletiers (Sud)	CD63	XXXX	1,4				
	Chemin des chèvres (Nord)	SM PNRVA	2006 et 2014	0,58	0,46		0,67	
	Gravouses	SM PNRVA	2009	1,8				
<b>9 Puy de La Vache</b>		SM PNRVA	1995 et 2006 2016-17	0,5	0,8			
<b>10 Puy de Lassolas</b>		SM PNRVA	2014 2017	0,67	0,3			
<b>11 Puy de Vichatel</b>		SM PNRVA	2011 et 2014	1,15			0,17	
<b>12 Puy de Combegrasse</b>		SMGF Aydat	2014	1,3				
		SM PNRVA	2017	0,5				
<b>Total en km</b>				14, 84	2,06	1,92	2,582	1736 m2

**12 Puys concernés et 21.4 km de chemins aménagés ou effacés concernés**